



L'industrie gazière et la transition zéro carbone d'ENGIE sacrifiées sur l'autel du cours de bourse ? Le mirage du spin-off⁽¹⁾ frappe encore !

Pour la CFE Énergies, on ne construit pas une stratégie industrielle en faveur de la transition énergétique en ayant les yeux rivés sur le cours de Bourse. En effet, alors que l'urgence climatique est de toutes les discussions et que le Premier Ministre est à Madrid pour la COP 25, le Gouvernement semble avoir décidé de jouer au chamboule-tout dans le secteur énergétique. Après le projet Hercule de réorganisation des actifs du groupe EDF, le Gouvernement aurait décidé de cautionner une vente à la découpe du groupe ENGIE.

Probablement grisé par l'engouement des français lors de l'introduction en bourse de la Française des Jeux et fort de la loi Pacte qui affranchit l'État de toutes ses promesses concernant la détention du capital d'ENGIE, l'État validerait ainsi l'orientation du Conseil d'administration du groupe ENGIE ⁽²⁾ consistant à vendre toutes les infrastructures gazières issues de Gaz de France.

Il s'agit ni plus ni moins que d'une liquidation totale d'ENGIE dans le seul but de doper le cours de bourse de l'action, à supposer que cette mascarade réussisse à convaincre les marchés financiers, dans le seul but aussi et surtout pour l'État et quelques institutionnels de vendre leurs actions restantes au meilleur prix.

Alors que le Groupe déploie sa politique ambitieuse de transition zéro carbone à laquelle les infrastructures gazières contribuent à côté du développement des énergies renouvelables et quand bien même l'Agence Internationale de l'Énergie reconnaît l'importance du gaz naturel comme énergie de transition, il semblerait que nombre d'administrateurs du Groupe ⁽²⁾, donc ceux de l'État, considèrent que le gaz naturel est « has been » et qu'il est donc urgent de vendre tous les actifs industriels tant qu'ils valent encore quelques dollars.

Tant de considération pour les salariés des infrastructures gazières qui œuvrent chaque jour pour assurer une qualité et une continuité de service ne peut que choquer. Tant de désinvolture pour des infrastructures stratégiques qui sont pourtant au cœur de la souveraineté énergétique du pays alors que le Président de la République ne cesse de revendiquer la souveraineté européenne ne peut que sidérer ceux qui défendent encore l'intérêt de la Nation !

De plus, rien ne prouve que cette vente à la découpe ne s'arrêterait pas là. Quitte à s'inspirer des modèles outre-Rhin qui ont échoué, pourquoi ne pas également séparer les activités de services de la production d'énergie, voire de se séparer également de la commercialisation dont l'activité clientèle a déjà été en grande majorité délocalisée hors de France ? Pour faire une politique énergétique façon puzzle !

Une fois de plus, l'État fait preuve de sa totale absence de stratégie industrielle et d'une vision financière court-termiste dénuée de toute considération sociale.

Contact presse : Hamid AIT GHEZALA – hamid.ait-ghezala@cfe-energies.com

⁽¹⁾ une forme de scission d'entreprise - ⁽²⁾ informations révélées par BFM Business non démenties